



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président de la  
communauté d'agglomération  
Chauny-Tergnier- La Fère  
02301 CHAUNY Cedex

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

([l.coureur@ctlf.fr](mailto:l.coureur@ctlf.fr))

Le 7 mars 2023

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du plan climat-air-énergie territoriale (PCAET) de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère (Aisne)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6770

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 28 novembre 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Aisne  
DREAL Hauts-de-France